

Règlement Intérieur et tarifs 2026-2027

Nous accueillons les enfants de **18 mois à 3 ans révolus NON SCOLARISES**.

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00		
	**Arrivée**	**Départ**
Matin	**de 9h00 à 9h30**	**de 12h15 à 13h00**
Après-midi	**de 13h à 13h30**	**De 15h30 à 17h**

Afin de permettre le bon déroulement des activités de la journée, merci de respecter ces horaires. En cas de retard, **contactez-nous le plus rapidement possible. Si le matin à 9h30, votre enfant n'est pas arrivé, la place peut** être proposée à un autre enfant en attente et donc vous êtes refusé.



A votre arrivée, le premier jour, il est essentiel de vous présenter à l'accueil pour finaliser votre dossier administratif et régler le séjour. Il faudra ensuite accompagner votre enfant auprès d'une des auxiliaires qui prendra connaissance des informations nécessaires au bon déroulement de la journée (habitudes, événement particulier de sa nuit…).

Nous vous rappelons que seul les parents et les personnes majeures désignées sur la fiche d'inscription seront autorisés à venir chercher l'enfant. Une pièce d'identité pourra vous être demandée.

INSCRIPTION

Pour réserver il faut :

- La fiche d'inscription,
- Photocopie de la totalité des vaccins obligatoires et livret de famille,
- Certificat médical attestant de l'absence de toute contre-indication à l'accueil en collectivité de moins de 2 mois
- Le règlement intérieur signé
- Un acompte qui est obligatoire pour valider toute réservation : 150 €

Votre réservation sera annulée dans sa totalité, si vous ne vous présentez pas le 1er jour de la réservation, dans ce cas, l'acompte sera encaissé.

L'inscription vous sera confirmée par mail à réception du dossier complet.

TROUSSEAU

- Une tenue de rechange complète,
- Couches, lingettes et crème de soin si nécessaire
- Doudou et/ou sucette
- **Carnet de santé obligatoire**
- Écran total, chapeau, lunettes de soleil, tenue de neige

Le sac et chacun des objets du trousseau de l'enfant sont à noter à son **prénom** (marqueur à disposition). Nous vous rappelons **qu'aucun bijou** n'est autorisé, y compris les **colliers dentaires** et **boucles d'oreilles**.

SANTE

Les vaccins obligatoires pour les enfants admis en collectivités sont ceux de la règlementation en vigueur du 01/01/2025**. Pour être accueilli, votre enfant doit avoir ses vaccins à jour. Aucun accueil ne se fera sans les vaccins obligatoires conformes au schéma vaccinal.**

Aucun enfant suspecté d'être malade ou fébrile ne sera accueilli.

De même, des délais d'éviction sont en vigueur pour les maladies contagieuses.

Aucun médicament ne sera donné à l'enfant pendant son accueil dans la structure, même sur présentation d'une ordonnance médicale.

REPAS ET GOÛTER



A noter que les enfants doivent avoir pris leur petit-déjeuner ou leur repas de midi (pour l'accueil de l'après-midi) avant de venir à la crèche.

La souris verte fournit les repas du midi et les goûters : les menus sont affichés dans la structure

PRESTATIONS DE LA STRUCTURE

	HORAIRES	TARIFS
Prestations à l'unité		
Journée avec repas et goûter	9h00-17h00	**80 €**
½ journée matin ou après-midi avec repas/goûter	9h00-13h00 ou 13h00-17h00	**55 €**
Forfaits		
5 journées avec repas et goûters	9h00-17h00	**340 €**
5 ½ journées matin avec repas ou après-midi avec goûters	9h00-13h00 ou 13h00-17h00	**260 €**
Semaine de Noël et du Nouvel an		
4 journées	9h00-17h00	**270 €**
4 ½ journées matin avec repas ou après-midi avec goûters	9h00-13h00 ou 13h00-17h00	**210 €**
Heure si dépassement horaire (retard)	**10 €**	
Frais de dossier	**6 €**	

Les formules forfaits sont valables du lundi au vendredi.
Une formule spéciale est proposée la semaine de Noël car la structure est fermée le 25/12, ainsi que celle du nouvel an (fermée le 1/01)

Les prestations sont obligatoirement réglées le premier jour à l'arrivée en carte bleue, chèques, (la crèche est gérée en régie de recettes sous le contrôle du percepteur).
Elles sont nominatives, valables uniquement sur la période de réservation**.**

LES PRESTATIONS SONT NON REMBOURSABLES même avec un certificat médical.

Si vous avez besoin d'une facture, pensez à la demander à l'accueil lors de votre séjour.

Le Maire : Alexandra FOURGEAUD

Signatures des parents précédées de la mention : « Lu et approuvé »